



Droit du travail

Par mormamoro

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie depuis 1 an, en fait je suis reconnue travailleur handicapé depuis 2012, mon employeur a été mis au courant aussitôt et j'ai de nombreuses restrictions à mon poste de travail. Puis je me retourner contre mon employeur sachant qu'il n'a jamais fait d'étude de poste et n'a pas tenue compte de mes restrictions ce qui fait que mon état de santé c'est dégradé au point de me retrouver prochainement en invalidité, merci de bien vouloir répondre.
cordialement